

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance extraordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 20 novembre 2024 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de conseil convoquée par Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été transmis à chaque conseiller dans les délais prescrits par la Loi et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #3 - Nicolas Guillemette
Siège #4 - Mélanie Bolduc
Siège #5 - Guylain Chamberland
Siège #6 - Christian Therrien

Est/sont absents:
Siège #1 - Marie-Ève Caron
Siège #2 - Jean-François Labrecque

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Nicolas Guillemette

Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. le maire suppléant déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2024-11-16

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SOUMISSIONS REÇUES POUR LA RÉIMPLANTATION D'UN PONCEAU SUR LE RANG DE LA FOURCHE EST**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté unanimement par les conseillers.

2024-11-17

3 - SOUMISSIONS REÇUES POUR LA RÉIMPLANTATION D'UN PONCEAU SUR LE RANG DE LA FOURCHE EST

ATTENDU QUE le Service Infrastructures de la M.R.C. de Bellechasse a procédé

à une demande de prix sur invitations pour la réimplantation d'un ponceau sur le Rang de la Fourche Est.

Fournisseurs	Prix taxes incluses
Excavation Gérard Pouliot Inc.	71 859.38 \$
Michel Gamache et Frères inc.	74 342.84 \$
1 Soumission rejetée	

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Christian Therrien,
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que ce Conseil, suite à la recommandation du Service Infrastructure de la M.R.C. de Bellechasse, octroie le contrat à Excavation Gérard Pouliot inc., le plus bas soumissionnaire pour la somme de 71 859.38 \$ taxes incluses, pour les travaux de réimplantation d'un ponceau sur le Rang de la Fourche Est.

Que les travaux à notre infrastructure soient conditionnels à l'acceptation de la servitude d'entretien par les propriétaires riverains.

Adopté unanimement par les conseillers.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-11-18

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Qu'à 19 : 34, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Nicolas Guillemette, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nicolas Guillemette, maire suppléant

Sylvie Vachon, greffière-trésorière
et directrice générale